





#### FICHE DE DONNEES DE SECURITE

# BEURRE DE KARITE / BEURRE DE KARITE BIO BEURRE DE KARITE

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Solide.

Ref. nr : REACH : EXEMPTE ANNEXE V

Nom commercial : BEURRE DE KARITE / BEURRE DE

**KARITE BIO** 

Numéro CAS : No CAS : 91080-23-8 Numéro EC : No CE : 293-515-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique Industrie pharmaceutique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société Voir entete

Nom et fonction de la personne : Service Qualité : aromaroc.info@gmail.com

responsable

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

### \*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Formule du produit (INCI) : BUTYROSPERMUM PARKII BUTTER

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance Contenance No CAS No CE Numéro

annexe REACH Classification

Arbre à beurre, extraits : 100 % 91080-23-8 293-515-7

EXEMPTE ANNEXE V Non classé. (DSD/DPD)

<del>------</del>

-----

Non

classé. (GHS)

Mélange de triglycérides d'acides gras végétaux.

CAS: 91080-23-8 / 194043-92-0

Page: 2

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Edition révisée n°: 4

Date: 25 / 6

/2013

Remplace la

fiche: 1/9/2010

# BEURRE DE KARITE / BEURRE DE KARITE BIO BEURRE DE KARITE

### \*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







#### **SECTION 4 Premiers secours**

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours : Consulter un médecin si une indisposition se

développe.

Ce produit n'est pas dangereux.

- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.

Faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se

développe.

- Ingestion : Consulter un médecin si une indisposition se

développe.

Peut aboutir à une aspiration dans les poumons.

Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.

- Ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à

l'ingestion dans des conditions normales

d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

#### SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Agents d'extinction appropriés : Sable. Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone.

\*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







- Agents d'extinction non appropriés : Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : CO, CO2, produit de pyrolyse, toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection spéciaux : En cas de ventilation insuffisante, porter

un appareil respiratoire approprié.

pour pompiers

Procédures spéciales : Ne pas entreposer à proximité d'oxydants.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie

contaminent l'environnement.

Soyez prudent lors du combat de tout incendie de

produits chimiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions générales : Les épandages peuvent être glissants.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les

eaux potables. Avertir les autorités si le produit

pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine

public.

Page: 3

#### FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Edition révisée n°: 4

Date: 25 / 6 /

2013

Remplace la fiche:

1/9/2010







#### BEURRE DE KARITE / BEURRE DE KARITE BIO BEURRE DE KARITE

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou

par balayage. Détruire

conformément aux règlements de sécurité

locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Eviter toute exposition inutile.

Manipulation : Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit

chimique.

Utiliser des gants isolants lors de la manipulation du

produit à chaud.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Stockage : Le plastique est recommandé pour l'entreposage.

Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et

correctement ventilés, à l'abri de la

chaleur, des étincelles, des flammes nues.

Durée de stockage/conservation : Plus la température est basse, plus le produit

se conserve longtemps.

Stockage - à l'abri de : Rayons directs du soleil. Chaleur. Limiter

l'exposition à l'air et à la lumière. Agents oxydants

forts. Humidité.

### \*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

#### SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est

requis dans des conditions normales

d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux : Lunettes.- Protection des mains : Gants.

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible.

#### SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C : Solide. Couleur : Blanc(he).

9.1.b. Odeur

Odeur : Neutre.

Page: 4

#### FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Edition révisée n°: 4

Date: 25 / 6

/ 2013







Remplace la

fiche: 1/9/2010

# BEURRE DE KARITE / BEURRE DE KARITE BIO BEURRE DE KARITE

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH : Aucune donnée disponible.

9.1.e. Point de fusion / Point de

congélation

Zone de fusion [ $^{\circ}$ C] : 30 - 45

9.1.f. Point d'ébullition initial -

intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] :> 300

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] :>290

9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures : Aucune donnée disponible.

- supérieures)

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur mm/Hg : <0.001

9.1.1. Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité : 0.90-0.93 g/cm3 (20°C) / 0.895 -0.910 (40°C)

9.1.n. Solubilité

Solubilité : Huile.

Acétone. Hexane. Solvants organiques.

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

9.1.o. Coefficient de partage : n- : Aucune donnée disponible.

octanol / eau

9.1.p. Température d'auto-

iinflammabilité

\*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







Temp. d'autoinflammation [°C] :> 300

9.1.q. Température de décomposition : Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Viscosité à 40°C [mPa.s] : Environ 40 - 50 (37°C)

9.1.s. Propriétés explosives : Non considéré comme comportant un risque

d'incendie/explosion dans des conditions

normales d'utilisation.

9.1.t. Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Autres données : Température d'inflammation > 300°C

150 - 200 Point de fumée (°C).

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Stabilité thermique : Se décompose au-delà de 150°C

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Agents oxydants forts. Acides forts. Alcalis

forts. Agents réducteurs.

Page: 5

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Edition révisée n°: 4

Date: 25 / 6 /

2013

Remplace la fiche

: 1/9/2010

\*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







#### BEURRE DE KARITE / BEURRE DE KARITE BIO BEURRE DE KARITE

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

10.4. Conditions à éviter

-Chauffage du beurre à plus de 60°C en usage cosmétique.

Conditions à éviter : Humidité.

Limiter l'exposition à l'air et à la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Production d'acroléine à haute

température. > 150°C + CO, CO2

Vapeurs irritantes.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sur le produit : N'est pas supposé toxique.

Cutanée : Pas d'effet primaire d'irritation connu.
 Oculaire : Pas d'effet primaire d'irritation connu.
 Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] :> 5 000 (CAS 194043-92-0)
 Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg] :> 2 000 (CAS 194043-92-0)

Sensibilisation : Aucun risque de sensibilisation.

Cancérogénicité : Non classé. CMR

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : Ecotoxicité faible

Aucune donnée disponible.

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] :> 100 IC50 72h Algae [mg/l] :CE50r>100

\*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







CL50-96 Heures - poisson [mg/l] :> 10 000 (Brachydanio rerio)

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable. mais riche en

DBO.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Potentiel de bio-accumulation : Log POW : > 8

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

Page: 6

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Edition révisée n°: 4

Date: 25 / 6 / 2013

Remplace la fiche: 1/9

/ 2010

BEURRE DE KARITE / BEURRE DE KARITE BIO BEURRE DE KARITE

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

\*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité

locaux/nationaux en vigueur.

Méthode d'élimination : Incinérer.

Nettoyer l'équipement à l'eau chaude et au savon.

#### SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les

autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone

dangereuse. PREVENIR

IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

### \*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

#### SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).
Phrase(s) R : Aucun(e).
Phrase(s) S : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non requis.

**SECTION 16** Autres informations

Autres données : Aucun(e).

DENEGATION DE RESPONSABILITE : La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous

considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les

conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne

pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de

perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à

l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant

\*Certifié par Bureau Véritas Certification selon le référentiel I-305 disponible sur www.qualite-france.com







que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du

document